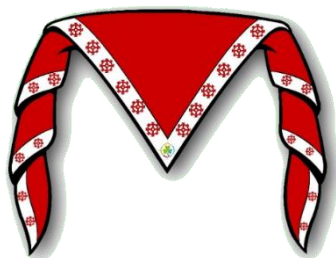


ACQUISITION DU FOULARD

Le foulard est le symbole de l'appartenance au mouvement mondial lancé par Baden Powell : le scoutisme.

Aux Eclaireuses Eclaireurs de France comme dans beaucoup d'association de scoutisme, le foulard indique le groupe / structure auquel on appartient. En effet les couleurs du foulard diffèrent d'un groupe à l'autre.



Les couleurs de notre foulard sont celle de la ville de Mulhouse. Rouge et blanc, couleur du drapeau de l'ancienne « République de Mulhouse ». Dans la partie blanche sont présente des « Roue de Mulhouse ». C'est en fait la roue d'un moulin à eau, la ville ayant été fondée, d'après la légende, autour d'un moulin à eau.

A sa pointe nous y ajoutons un petit écusson « EEDF ».

***Soyons fièr-es de porter les valeurs du scoutisme,
de l'association des Éclaireuses Éclaireurs de France et de notre groupe local !***

Le foulard à porter tout au long du parcours dans le groupe¹ a une valeur de 10€.

Merci de régler aux responsables la somme de 10€ par virement ou par chèque à l'ordre des « Éclaireuses Éclaireurs de France » ou « EEDF ».

NB : Le groupe ne fait aucun bénéfice sur le foulard.



¹ En temps normal, nous demandons à toujours porter notre foulard. En cas de perte, où dans le cas d'un échange avec un autre groupe (comme il peut être coutume), nous demanderons l'acquisition d'un nouveau foulard.